

Kanako Uzawa
Jeff GAYMAN
Fumiya NAGAI



Évènements en 2021

1 : Aïnous

Les Aïnous (1) ont de nouveau été l'objet d'une attention internationale en 2020 concernant leur participation aux cérémonies des Jeux Olympiques de Tōkyō (23 juillet -8 août 2021), après la nouvelle Loi relative aux Aïnous en 2019 (2) puis l'ouverture du Musée et Parc nationaux aïnous Upopoy en 2020 (3). De nombreux sujets restent cependant en suspens, concernant la fin de la discrimination dont ils sont l'objet ou la reconnaissance de leur droit à l'auto-détermination.

1.1 : La participation des Aïnous à la Cérémonie d'ouverture de la marche athlétique et du marathon à Sapporo, dans le cadre des Jeux Olympiques de Tōkyō

La question de la participation des Aïnous aux cérémonies des Jeux Olympiques possède une certaine ambiguïté, touchant à leur possible participation en propre à une activité internationale au sein d'une représentation aïnoue autonome. Mais le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Tōkyō a décidé, en février 2020, de retirer le spectacle de danse aïnoue du programme des cérémonies d'ouverture, s'attirant des critiques pour non-respect par le Japon de son engagement à soutenir les cultures de ses minorités autochtones (4).

Les longues discussions menées par les représentants de l'Association des Aïnous de Hokkaidō (AAH) avait culminé avec l'insertion de danses aïnoues au sein du programme des cérémonies d'ouverture des épreuves de marche athlétique et de marathon lors de la venue des Jeux Olympiques à Sapporo, avec une intervention du Premier Ministre pour accueillir les Jeux ; les spectacles aïnous auraient ainsi été reconnus comme un élément officiel du programme des Jeux de Tōkyō (5) (6).

Ce débat concernant la participation des peuples autochtones aux cérémonies des Jeux Olympiques, comme moyen d'appropriation et comme forme de démonstration politique (7), va certainement s'inscrire dans la durée étant donné que chaque camp a vu ses exigences partiellement intégrées au sein des Jeux Olympiques de Tōkyō :

- D'un côté, des critiques ont pointé une possible instrumentalisation par le Japon de la participation des Aïnous aux Jeux afin d'améliorer son image de pays « harmonieux » vis-à-vis de la scène internationale (8).

- D'autres, qui étaient favorables à la participation des Aïnous, telle l'Association des Aïnous de Hokkaidō, ont exprimé leur consternation face à la décision du comité organisateur de finalement retirer les spectacles aïnou du programme (9).

Enfin, au sein des diverses critiques concernant le niveau de qualité des cérémonies d'ouverture – il faut prendre en compte les immenses problèmes liés au financement des Jeux et à leur tenue durant la pandémie de Covid-19 (10) –, la question de savoir jusqu'à quel point cette décision de février 2020 du comité organisateur permettrait de jauger la capacité de l'État japonais à défendre les intérêts de ses populations autochtones lors de telles situations n'est peut-être pas la plus pertinente. Un élément est néanmoins certain. L'action des représentants de l'AAH afin que les Aïnous puissent participer aux cérémonies des jeux – quand bien même cela n'aurait été que pour les cérémonies de quelques événements précis organisés en pays aïnou – reflète le fait que le peuple aïnou est bien un acteur central de ce débat (11).

1.2 : Les femmes aïnoues dans la sphère publique et la discrimination au sein des médias

Les femmes aïnoues sont récemment devenues plus visibles au sein de la sphère publique. Rien que pour l'année 2021, elles ont été actives

- à l'occasion d'une exposition muséale aïnoue à l'étranger (12),
- au sein d'événements musicaux professionnels,
- en créant un théâtre d'avant-garde,
- en lançant une ONG (13), à la télévision,
- en créant leurs propres chaînes vidéo,
- ou encore via leur participation aux débats concernant les cérémonies d'ouverture de la marche athlétique et du marathon des Jeux Olympiques de Tōkyō aux côtés d'organisations de défense culturelle.

L'autre face de cette visibilité accrue est l'augmentation de la discrimination à leur égard.

Des remarques discriminatoires continuent de proliférer sur internet ou dans le traitement par les médias japonais des événements concernant les Aïnous. Le mot *Aïnou* lui-même a été l'objet d'une grande attention au sein des médias en 2021, avec la controverse provoquée par un dérapage raciste de la part d'un comédien japonais dans l'émission matinale *Sukkiri* (14), sur le réseau de la Nippon TV (15). Lors de cette émission, ce comédien a fait une remarque à propos du film-documentaire *Aïnu My Voice*, qui analyse la montée des femmes aïnoues au sein de la société japonaise contemporaine. Il a alors fait un jeu de mot avec le nom *Aïnou* en disant « Ah... inu », identifiant ainsi les Aïnous avec des chiens, sens du mot *inu* en japonais. Cet incident s'inscrit dans une longue histoire car, en effet, cette phrase discriminatoire a été utilisée de façon continue pour dévaloriser la culture aïnoue et identifier les Aïnous comme race inférieure.

Cet incident a été très largement présenté par les autres médias et a conduit à une déclaration conjointe officielle de la part de l'Association des Aïnous de Hokkaidō et du président du conseil départemental de Hokkaidō, Suzuki Naomichi (16). Le réseau Japan TV a ensuite présenté ses excuses de façon officielle à l'attention de l'AAH et exprimé ses profonds regrets pour cette phrase inappropriée, puis il a récemment commencé à diffuser une série de programmes télévisés visant à éclairer quant à la situation des Aïnous (17).

1.3 : L'absence d'auto-détermination et de Consentement préalable, libre et éclairé

D'autres problèmes sont apparus en 2021 concernant l'absence de structures législatives qui pourrait défendre le droit des Aïnous à l'auto-détermination et leur Consentement préalable, libre et éclairé (18). En premier lieu, des Aïnous se sont vus refuser assistance alors qu'ils avaient demandé à mettre en vigueur le contenu de la nouvelle Loi de 2019 relative aux Aïnous (19) dans le but de réaliser leurs aspirations culturelles locales (20), alors que, pourtant, cette loi est censée soutenir la transmission culturelle et le développement économique des Aïnous. Par exemple, le conseil municipal de Honbetsu, dans le centre de Hokkaidō, a rejeté une demande de l'Association des Aïnous de Honbetsu de construire un habitat traditionnel *cisé*, afin d'y tenir des cérémonies, alors que pourtant la loi stipule que le financement effectif des objectifs qu'elle définit doit être réalisé par les municipalités concernées et ne peut pas provenir d'organisations privées. Le conseil municipal de la ville a argumenté qu'il lui fallait d'abord « [recueillir] l'avis des habitants du quartier » (21).

Entre-temps, des activistes aïnoues et des soutiens individuels se sont mobilisés contre le déni des droits et voix des Aïnous en joignant leur force avec celles de groupes activistes japonais, pour améliorer, au travers de prises de parole critiques, la conscience générale de la population quant à la situation des Aïnous.

Refusant ce qu'il faut bien qualifier de déni aux Aïnous de leur Consentement préalable, libre et éclairé (22), une douzaine de personnes aïnoues ont pris la parole sur scène le 16 novembre, lors du rassemblement de l'Alliance de Hokkaidō contre les déchets nucléaires, afin d'exprimer leur colère (23), en amont de l'accord qu'a donné le Ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie à l'Organisation de Gestion des Déchets Nucléaires (NUMO), le 23 novembre, afin que celle-ci réalise une enquête relative à la capacité des deux villes de Suttsu et de Kamoenai Mura, à Hokkaidō, à accueillir des déchets nucléaires à hautement radioactifs (24). S'ajoute à ceci le déni continu des droits légaux des Aïnous par l'État japonais et par le département de Hokkaidō, à l'occasion de quatre séances du procès en cours en 2021 (25) concernant leur droit collectif à pêcher le saumon (26). En réaction, l'organisation Nation Aïnoue de Raporo [anciennement Association des Aïnous d'Urahoro], en collaboration avec un groupe de citoyens, a publié un ouvrage : *Journey to the Salmon People*, Sapporo: Karinsha. (27) et débuté une série de cours publics visant à améliorer la connaissance des droits des peuples autochtones auprès du grand public (28).

2 : Okinawa

2.1 Les femmes à Okinawa

Historiquement, les femmes okinawanes ont toujours été exclues de la sphère publique de par la primauté accordée aux hommes au sein de la pensée confucianiste qui a longuement pesé sur la société et la culture d'Okinawa, où la pensée patriarcale persiste encore aujourd'hui (29). Bien qu'elle se soit peu à peu améliorée, la situation reste toujours perfectible. Dans le champ politique, par exemple, pour la première fois depuis trente-deux ans une femme a été élue en janvier 2021 au sein du conseil municipal de la ville de Kaneda (30) ; puis en avril, deux candidates ont été élues au conseil municipal de la ville de Yonabaru, ville qui n'avait jamais eu une seule femme à ce poste (31). Après les élections du mois de juillet, les femmes en sont venues à constituer 32,5% des membres du conseil municipal de la ville de Naha – le chef-lieu du département d'Okinawa –, ce qui constitue la plus grande représentation féminine parmi les municipalités de l'ensemble du département (32).

Dans un même temps, cependant, le projet de sixième plan départemental pour l'égalité entre hommes et femmes préparé en octobre 2021 par la Commission pour l'égalité entre hommes et femmes du département d'Okinawa décrit la situation actuelle comme très en-deça des standards internationaux (33). Selon une enquête menée en 2019 par le ministère des Affaires intérieures et des Communications, les femmes représentaient 10,9% des élus du conseil départemental d'Okinawa, 11,5% des élus des conseils municipaux des grandes villes, et 8,2% des conseils municipaux des petites agglomérations et villages du département (34). Par ailleurs, comme la presse locale l'a rapporté en février 2021, douze des quarante-et-un conseils municipaux des grandes villes du département Okinawa n'avaient aucune élue femme (35). Les femmes candidates aux élections législatives nationales japonaises, pour les circonscriptions d'Okinawa, n'ont pour l'instant constitué que quelque 5% de l'ensemble des candidatures (36).

Dans un effort pour combattre ces inégalités persistantes, et afin d'améliorer leurs perspectives et leurs conditions de travail, sujets toujours d'actualité en 2021, les femmes d'Okinawa se sont mobilisées sur de nombreux plans et ont effectué de nombreuses actions concernant les problèmes discutés plus bas. Parmi celles-ci, des appels au renforcement de la position des femmes en introduisant par exemple un système de quota pour la composition des conseils et assemblées, proposition qui a été faite par la Fédération des organisations des femmes du département d'Okinawa, à l'occasion de la Journée de la Femme, en mars 2021 (37).

2.2 Les bases militaires américaines

2.2.1. Violences sexuelles contre les femmes

L'un des problèmes majeurs à Okinawa est celui de la charge constituée par les bases militaires américaines, qui peuvent être considérées historiquement comme une continuation de la domination coloniale japonaise. Les violences sexuelles contre les femmes constituent un problème particulièrement grave, comme l'ont rappelé plusieurs incidents en 2021. Un soldat américain a ainsi été reconnu coupable d'agression sexuelle en janvier (38), et un membre du personnel militaire a été arrêté en juillet pour tentative d'agression sexuelle (39). Ces cas ne constituent cependant que la partie émergée de l'iceberg : des incidents similaires peuvent se produire quotidiennement sans être rapportés à la police, estime Suzuyo Takasato, vice-présidente des *Femmes d'Okinawa contre la violence militaire*, organisation qui a relevé plus de 350 cas d'agression

sexuelle par des membres des forces américaines dans la 12^e édition de son rapport *Agressions sexuelles par des soldats américains à Okinawa* (40).

2.2.2 Pollutions

La question de la pollution constitue elle aussi un problème pressant. Comme l'a décrit l'organisation Conseil pan-okinawan pour les droits humains, dans le rapport qu'elle a soumis en juin 2021 au *Comité des Nations-Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*, les rivières et les puits situés aux abords des bases américaines, qui sont utilisés quotidiennement par les habitants, « ont été contaminés par des substances toxiques » dont cependant « l'étude, l'analyse, et les rapports de synthèse quant à leur origine, ont été confiés à la discrétion de l'armée américaine » (41).

2.2.3 Nouvelle base militaire

Parallèlement, la controverse relative à la construction d'une nouvelle base militaire sur le site de Henoko se poursuit. Il s'agit d'une zone sans établissements commerciaux et peu peuplée, située dans la moitié nord de l'île d'Okinawa. En continuité avec les gouvernements précédents, le nouveau Premier Ministre Kishida a affiché son soutien à ce projet de construction lors de son discours de politique générale de décembre 2021 (42), malgré de multiples critiques incluant celles du président du conseil départemental d'Okinawa (43) ou des déclarations d'associations d'avocats japonais demandant que l'État reconsidère ou abandonne son projet (44). Plusieurs batailles continuent sur le plan judiciaire, par exemple concernant les travaux de remblai menés pour établir le terrain de la base (45). L'État prévoit en effet, dans le cadre de ces travaux de remblai, de déplacer du sable depuis le sud de l'île d'Okinawa, où sont enterrés les corps de personnes décédées durant la Seconde Guerre mondiale. Ce projet a provoqué de nombreuses critiques dont des déclarations de la part de plus de 130 municipalités dans l'ensemble du Japon (46), une pétition internationale (47), des messages au Secrétaire-général des Nations-Unies et autres de la part de 37 étudiants en université à Okinawa (48).

Toujours concernant ces bases, un article publié en 2020 par Mark Ramseyer a été pointé comme problématique. Il y écrivait que « les élites d'Okinawa critiquent les bases en partie afin de recevoir davantage d'argent [de la part de l'État japonais] en contrepartie de l'accueil » des bases dans le département (49). Cet article a été extrêmement critiqué parce qu'il contient des propos discriminatoires, faux et non sourcés (50).

Enfin, l'inquiétude persiste concernant la possibilité de transmission du Covid-19 par des membres du personnel militaire américain, comme l'a montré une explosion de cas en décembre au sein des bases, qui a été suivie par une augmentation rapide des cas positifs à Okinawa (51). La concentration des installations militaires a ainsi pour effet un risque plus élevé de transmission du Covid au sein de la population d'Okinawa.

2. 3. Les controverses autour du statut de population autochtone

Les controverses continuent à propos du statut de population autochtone des Okinawans. L'année 2021 a ainsi vu plusieurs prises de position en soutien ou contre les recommandations faites depuis 2008 par les structures des Nations-Unies chargées des droits humains, qui demandent à ce que les Okinawans soient reconnus comme un peuple autochtone. Huit personnes politiques d'Okinawa ont pris la parole en novembre 2021 afin de nier que les Okinawans sont un peuple autochtone, et ont exprimé leur souhait que les Nations-Unies reconsidèrent leur position à ce sujet (52). À l'inverse, diverses manifestations ont eu lieu notamment lors de la fondation de l'organisation féminine *Mabui Gumi nu Kai Peuples Autochtones des Ryūkyū*, en décembre 2021 : ces femmes ont déclaré être « Ryūkyūanes » et autochtones (53).

Parallèlement, le mois de mai a vu la fondation de l'organisation *Conseil et Réseau des peuples autochtones des Ryūkyū*, dont l'objectif est de discuter et d'établir le contenu général et l'étendue géographique que recouvre le terme de peuple autochtone dans le cas d'Okinawa, ainsi que d'autres questions connexes. Cette organisation rassemble des Okinawans engagés dans la lutte pour les droits en tant que peuples autochtone ou des personnes soutenant ce combat.

2.4 La restitution des dépouilles de défunts

La restitution des corps d'Okinawans constitue un autre problème en suspens. Cette question a été débattue lors de la 8^e à la 11^e auditions du procès en cours au niveau local contre l'Université de Kyōto, qui a en sa possession depuis les années 1920 des corps humains pris à Okinawa.

Au mois de mai, une universitaire okinawane, Shōko Oshiro, a contribué au rapport de Fabián Salvioli, le rapporteur spécial des Nations-Unies pour la promotion de la vérité, de la justice, pour les réparations et la garantie que de tels faits ne se reproduisent pas à l'avenir. Elle a mis en avant divers éléments dont ce problème de la restitution des corps (54). Dans son rapport à l'Assemblée générale des Nations-Unies, Salvioli a mentionné le travail réalisé par les Okinawans en vue de ces restitutions, et il a souligné le devoir de l'État japonais de faire que ces corps soient rendus (55). La dernière audience du procès en cours aura lieu en janvier 2022 et la décision du tribunal est attendue pour le mois d'avril. [Le tribunal de Kyōto a finalement rejeté la demande des plaignants le 21 avril 2022.]

La Commission éducative départementale d'Okinawa conserve actuellement 63 corps humains d'Okinawans, rétrocédés par l'Université Nationale de Taiwan en 2019 [ancienne Université impériale japonaise de Taipei avant 1945, où des travaux similaires à ceux de l'Université impériale de Kyōto d'avant 1945 furent là aussi conduits]. Les familles concernées ainsi que des membres de l'organisation *Nirai Kanai nu kai* ont posé auprès du comité départemental chargé de l'affaire deux demandes afin de pouvoir inspecter ces corps, en janvier puis juillet, dans l'objectif de les récupérer puis de les inhumer en extérieur (56), et afin d'obtenir des compensations pour ces préjudices (57). Mais ces deux demandes ont été rejetées (58).

Les combats du peuple d'Okinawa pour les droits humains continueront en 2022. De plus, l'année 2022 aura une portée symbolique forte puisque ce sera l'année du cinquantenaire de la rétrocession de l'archipel au Japon, en 1972. L'amélioration de la protection des droits humains conservera donc toute son importance.

Notes et références

(1) Les données pour Hokkaidō proviennent de *l'Enquête sur l'existence des Aïnous*, réalisée en 2017 par l'administration départementale de Hokkaidō en collaboration avec l'Association des Aïnous (Hokkaido Government, Environment and Lifestyle Section. 2017. *Hokkaidō Ainu seikatsu jittai chōsa* [Enquête sur les modes de vie des Aïnous de Hokkaidō]. Site consulté le 10 janvier 2019 : <http://bit.ly/2Eoonlh>). Les données pour le reste du Japon proviennent de *l'Enquête sur l'existence des Aïnous hors de Hokkaidō*, réalisée en 2011 par le Conseil pour la Promotion de Politiques en faveur des Aïnous (*Ainu seisaku no arikata ni kan suru yūshikisha kondankai hōkokusho* [Rapport de la discussion des experts concernant la forme de la politique aïnoue] : <http://bit.ly/2EjY1kr>). Beaucoup de personnes ayant des ancêtres aïnous ne s'identifient pas comme tel en public afin d'éviter d'être l'objet de discrimination ou de stigmatisation au sein de la société japonaise. Les observateurs aïnous estiment que la population ayant une ancestralité aïnoue comprendrait aujourd'hui entre 100000 et 300000 personnes, dont quelque 5000 personnes dans la région du Kantō [Tōkyō, Yokohama et alentours]. Voir le contenu du rapport pour le détail de l'enquête de 2017.

(2) Dwayne Mamo (dir.), *The Indigenous World 2020*, Copenhague, IWGIA, 2020. https://iwgia.org/images/yearbook/2020/IWGIA_The_Indigenous_World_2020.pdf

(3) Dwayne Mamo (dir.), *The Indigenous World 2021*, Copenhague, IWGIA, 2021. <https://iwgia.org/en/resources/indigenous-world.html>

(4) Justin McCurry, Justin, « Tokyo Olympics: dance by Japan's indigenous people dropped from opening ceremony » *The Guardian*, 21 février 2020.

<https://www.theguardian.com/world/2020/feb/21/tokyo-olympics-dance-by-japans-indigenous-people-dropped-from-opening-ceremony>

(5) La pandémie mondiale de Covid-19 a obligé à replanifier à l'été 2021 ces événements initialement prévus durant l'été 2020. Leur nom est cependant resté inchangé, c'est-à-dire Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 de Tōkyō.

(6) Ministère de la Justice, « Considering World Harmony Through Ainu Dance "Upopo Yan Rimse Yan" (Let's Sing Together. Let's Dance Together) and "Pararu" (The Large Road): The Way to Oneness », Ministère de la Justice https://www.moj.go.jp/JINKEN/jinken05_00050.html

(7) Bruce Toni & Emma Wensing, « The Olympics and Indigenous Peoples: Australia », in Lenskyj H.J., Wagg S. (dir.), *The Palgrave Handbook of Olympic Studies*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012. https://doi.org/10.1057/9780230367463_31 ; Silver, Jennifer J., Zoë A. Meletis & Priya Vadi, « Complex context: Aboriginal participation in hosting the Vancouver 2010 Winter Olympic and Paralympic Games. », *Leisure Studies*, 31:3, 291-308. DOI: 10.1080/02614367.2011.645248

(8) Morris-Suzuki, Tessa, « Indigenous Rights and the "Harmony Olympics" », *The Asia Pacific Journal*, 15 février 2020, volume 18-4, n° 6, ID 5346. Cet article fait partie du numéro thématique « Japan's Olympic Summer Games – Past and Present, Part I ». <https://apjif.org/2020/4/Morris-Suzuki.html> ; Japan Times, « Olympic snub: Dance of Japan's indigenous Ainu dropped from opening ceremony », *Japan Times*, 22 février 2020. <https://www.japantimes.co.jp/news/2020/02/22/national/ainu-dance-olympics/>

(9) Oba, Yumi, « Japan's indigenous people to perform at Olympics after being dropped from the opening ceremony », *SBS Nihongo*, 21 août 2021. <https://www.sbs.com.au/language/japanese/japan-s-indigenous-people-to-perform-at-olympics-after-being-dropped-from-the-opening-ceremony>

- (10) Alt, Matt, « Tokyo's Olympics Have Become the Anger Games », *The New Yorker*, 22 juillet 2021. <https://www.newyorker.com/sports/sporting-scene/tokyos-olympics-have-become-the-anger-games>
- (11) *SBS Nihongo*, *ibid.* Hokkaido Television Broadcasting (HTB), 3 novembre 2021, « Pararu The large road Spirit of the Ainu broadcast to the world. »
- (12) Rautenstrauch-Joest-Museum, « Exhibition: November 5, 2021 to February 20, 2022. A Soul in Everything Encounters with Ainu from the North of Japan », YouTube: Eine Seele in Allem (Ainu Ausstellung). <http://www.rautenstrauch-joest-museum.de/A-Soul-in-Everything>
- (13) *Chūnichi Shinbun*, « Connecting to the Future Through Ethnic Solidarity Ainu Poet Ukaji Shizue Moves to Hokkaido », *Chūnichi Shinbun*, 1er décembre 2021. <https://www.chunichi.co.jp/article/375156>
- (14) Osawa, Mizuki, « Japanese TV network apologizes for comedian's "hurtful remark" against Ainu », *Mainichi Shinbun*, 13 mars 2021. <https://mainichi.jp/english/articles/20210313/p2a/00m/0na/002000c>
- (15) Miyata, Yusuke & Takumi Ono, « TV network apologizes for slur toward Ainu people » *Asahi Shinbun*. 13 mars 2021. <https://www.asahi.com/ajw/articles/14266148>
- (16) Yoshigaki, Fumiko, « Nippon TV chief apologizes to Ainu people over comedian's slur », *Asahi Shinbun*, 7 juin 2021. <https://www.asahi.com/ajw/articles/14367406>
- (17) Yoshigaki, Fumiko, *ibid.*
- (18) *The Indigenous World 2021*, *ibid.*
- (19) *The Indigenous World 2020*, *ibid.*
- (20) *Hokkaidō Shinbun*, « Discrimination and inertia slow use of Ainu grants, two years after launch » ; *Japan Times*, 28 juin 2021. <https://www.japantimes.co.jp/news/2021/06/28/national/social-issues/ainu-grants-discrimination/>
- (21) *Japan Times*, 28 juin 2021, *ibid.*
- (22) *The Indigenous World 2021*, *ibid.*
- (23) *Chūnichi Shinbun*, *ibid.* Also, *Hokkaidō Shinbun*, 22 novembre 2021, « Ainu people join protest "Do not spoil the land which our ancestors have protected!" Ongoing literature survey, rising anxiety », article retiré depuis l'adresse <https://www.hokkaido-np.co.jp/article/614248>
- (24) « Hokkaido Nuclear waste literature survey to commence. Suttsu, Kameonai to be domestic first Government gives approval to start process toward waste disposal site designation », *Hokkaidō Shinbun*, 18 novembre 2021. <https://www.hokkaido-np.co.jp/article/482627>
- (25) Site internet de soutien au Groupe de recherche de la Nation Aïnoue de Raporo sur les documents déclassifiés de l'Université de Hokkaidō : <http://www.kaijiken.sakura.ne.jp/fishingrights/index.html>
- (26) *The Indigenous World 2021*, *ibid.*
- (27) Groupe de recherche de la Nation Aïnoue de Raporo sur les documents déclassifiés de l'Université de Hokkaidō, 2021, *Journey to the Salmon People*, Sapporo: Karinsha.
- (28) Groupe de recherche de la Nation Aïnoue de Raporo sur les documents déclassifiés de l'Université de Hokkaidō, *ibid.*
- (29) Pour une histoire du point de vue des femmes, voir : Commission éducative départementale d'Okinawa, Bureau du patrimoine (dir.), *Okinawa Prefectural History: Particular Topic Edition 8 Women's History*, Naha, Commission éducative départementale d'Okinawa, 2016.
- (30) *Ryūkyū Shinpō*, « First female councillor in 32 years Kadena Town Council: election of Taeko Takehara with the highest number of votes obtained », *Ryūkyū Shinpō*, 19 janvier 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1258473.html>
- (31) *Ryūkyū Shinpō*, « Election of Yonabaru Town Council, 14 members elected: two female members for the first time », *Ryūkyū Shinpō*, 19 avril 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1307377.html>
- (32) *Ryūkyū Shinpō*, « 32.5% of female councillors, Naha City Assembly becoming the highest in the prefecture: an expert is saying 'a starting point for recognising the diversity' », *Ryūkyū Shinpō*, 13 juillet 2021, <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1354263.html>
- (33) *Ryūkyū Shinpō*, « Specification of the delay in gender equality in a plan draft of Okinawa Prefecture, also setting a target value for female appointments », *Ryūkyū Shinpō* 28 octobre 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1414462.html>
- (34) *Ryūkyū Shinpō*, « The percentage of female councillors in Okinawa, lower than the national average: 10.9% among prefectural assembly members, 8.2% for members of the town and village assemblies », *Ryūkyū Shinpō*, 28 janvier 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1263330.html>
- (35) *Ryūkyū Shinpō*, « Female members are 'zero in history' in five villages in remote islands, i.e., Iheya, Zamami, Tonaki, Tarama », *Ryūkyū Shinpō*, 11 février 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1270459.html>
- (36) *Ryūkyū Shinpō*, « Candidates for the House of Representatives within Okinawa Prefecture, only 5% for women: 18 times in the past, dying away from political gender equality », *Ryūkyū Shinpō*, 10 novembre 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1421031.html>
- (37) *Ryūkyū Shinpō*, « Female empowerment in the society: Federation of Okinawa Prefectural Women's Organization for improving female status adopted the request for the system of optional separate surnames for married couples and the quota system », *Ryūkyū Shinpō*, 8 mars 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1282986.html>
- (38) *Ryūkyū Shinpō*, « A guilty verdict to a US soldier for sexual assault to a woman: a four-year stay of execution, the decision by Naha District Court », *Ryūkyū Shinpō*, 14 juin 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1338109.html>
- (39) *Okinawa Times*, « Female organisation 'feels strong anger,' demanding a care for victims, concerning an attempt of US military employee to sexual assault », *Okinawa Times*, 31 juillet 2021. <https://www.okinawatimes.co.jp/articles/-/796058>
- (40) Abe, Ai, « Things that should be done by 'the second attackers' of incidents on assaults and murders of women in Okinawa: considering the approach of the Japanese Government from international human rights standards », *Ronza*, 27 avril 2021. <https://webronza.asahi.com/politics/articles/2021042500001.html>
- (41) Conseil pan-okinawan pour les droits humains, « Inputs for the Day of General Discussion on the Rights of Indigenous Women and Girls. 18 June 2021 », p. 8, Haut-Commissariat des Nations-Unies au droit de l'homme. <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/DGDRightsIndigenousWomenAndGirls.aspx>
- (42) Asato, Yosuke, « Prime Minister Kishida, seeing Henoko relocation as 'a sole resolution': clarification of its connection with Okinawa economic promotion in his general policy speech », *Ryūkyū Shinpō*, 7 décembre 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1435215.html>
- (43) *Okinawa Times*, « Criticising the Henoko plan as 'unilateral imposition': Governor of Okinawa, calling for the discussion across Japan » *Okinawa Times*, 15 décembre 2021. <https://www.okinawatimes.co.jp/articles/-/879918>

- (44) *Ryūkyū Shinpō*, « 'Reconsider, including an option of suspension': the opinion document of Japan Federation of Bar Association concerning Henoko base construction », *Ryūkyū Shinpō*, 2 septembre 2021, <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1385981.html> ; *Ryūkyū Shinpō*, « Kyushu Federation of Bar Association saying 'Suspend a new base in Henoko': the opinion document to Okinawa Defence Bureau », *Ryūkyū Shinpō*, 2 septembre 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1396014.html>
- (45) *Ryūkyū Shinpō*, « Action for judicial review of administrative disposition concerning Henoko, lost by Okinawa Prefecture again: Higher Court Naha branch dismissed an appeal », *Ryūkyū Shinpō*, 15 décembre 2021 <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1439770.html>
- (46) Nomura, Hajime, « Please don't take sand where human remains from Okinawa War rest: more than 130 opinion documents from municipalities », *Nishi Nippon Shimbun*, 24 octobre 2021. <https://www.nishinippon.co.jp/item/n/820773/>
- (47) *Ryūkyū Shinpō*, « Signature-collecting from abroad as well, opposing a plan for taking sand to Henoko new base from an area where human remains rest, appealed in four languages », *Ryūkyū Shinpō*, 7 mars 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1282562.html>
- (48) Kakazu, Yo, « Dear UN Secretary-General, 'please discuss' the extraction of sand from the southern area: Mr Nakamoto's call, emails by 37 students at Okinawa International University », *Ryūkyū Shinpō*, 7 juillet 2021, <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1350653.html>
- (49) Ramseyer, J. Mark, « A Monitoring Theory of the Underclass: With Examples from Outcastes, Koreans, and Okinawans in Japan », p. 37. Harvard Law School, 24 janvier 2020. <https://extranet.sioe.org/uploads/sioe2020/ramseyer.pdf>
- (50) *Ryūkyū Shinpō*, « For the elimination of discrimination, 'bring international solidarity': a webinar by scholars », *Ryūkyū Shinpō*, 19 avril 2021. Version imprimée.
- (51) *Okinawa Times*, « Status of Forces Agreement that does not apply the Japanese border control: 'That's a fundamental problem,' said by the Governor on the outbreak of the omicron variant through the US military », *Okinawa Times*, 3 janvier 2022. <https://www.okinawatimes.co.jp/articles/-/888756>
- (52) *Okinawa Times*, « Parliamentary association that refuses Indigenous peoples: towards the retreatment of UN recommendations, an appeal to the Prefectural Assembly », *Okinawa Times*, 24 novembre 2021. <https://www.okinawatimes.co.jp/articles/-/868026>
- (53) Nakamura, Mariko, « Towards the recovery of the dignity of Ryūkyūans: the establishment of Mabui Gumi nu Kai by women in Okinawa Prefecture », *Ryūkyū Shinpō*, 10 décembre 2021. <https://ryukyushimpo.jp/news/entry-1437262.html>
- (54) Oshiro, Shōko, « Human rights violations in colonial contexts- Okinawa (Ryukyū- Lew Chew) case », Daniel Iwama (dir.), Haut-Commissariat des Nations-Unies au droit de l'homme. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Truth/CallLegacyColonialism/CSO/Shoko-Oshiro.pdf>.
- (55) Documents officiels des Nations-Unies, « United Nations. A/76/180. General Assembly. 19 July 2021. Seventy-sixth session. Item 75 (b) of the provisional agenda*. Promotion and protection of human rights: human rights issues, including other means of enhancing the effective enjoyment of human rights and fundamental freedoms. Promotion of truth, justice, reparation and guarantees of non-recurrence. Note by the Secretary-General », para. 67. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N21/197/81/PDF/N2119781.pdf?OpenElement>
- (56) Nirai Kanai nu Kai est une organisation okinawane exigeant la rétrocession des corps et leur ré-inhumation en extérieur aux lieux d'origine. La pratique de l'inhumation en extérieur est une pratique traditionnelle consistant à laisser le corps du défunt se décomposer en plein air (éventuellement dans une chambre funéraire selon la culture considérée) jusqu'à ce qu'il atteigne le stade de squelette, plutôt que de l'enterrer dans le sol ou de réaliser une crémation.
- (57) *Okinawa Times*, « Inspection request for aerial reburial of Ryūkyūan human remains by descendants against the prefecture », *Okinawa Times*, 27 juillet 2021. <https://www.okinawatimes.co.jp/articles/-/793227>
- (58) Pour une description des efforts menés en vue de la rétrocession des corps okinawans, voir : Orié Maruyama, « Whose human remains that were taken from graves 100 years ago », Mai Toda (dir.), *Call4*, 7 octobre 2021. <https://www.call4.jp/story/?p=1850>

La Dr. **Kanako UZAWA** est une chercheuse aïnoue, défenseuse des droits aïnoues et membre de l'*Association Rera* à Tôkyô. Elle a récemment obtenu son doctorat à l'Université Tromsø de l'Arctique en Norvège sur les expériences urbaines aïnoues dans le cadre de l'autochtonie diasporique, soulevant la question de ce que signifie être autochtone pour des personnes habitant en ville. Uzawa est également au comité de rédaction de *AlterNative*, revue internationale des peuples autochtones d'Aotearoa, Nouvelle Zélande.

Jeff GAYMAN est professeur titulaire à l'école d'éducation et de recherche de la Faculté des médias et de la communication de l'Université de Hokkaidō. Ses recherches portent sur les questions du renforcement de la position des Aïnoues dans les domaines de l'éducation. Il est engagé dans le soutien à la défense des droits des Aïnoues depuis une décennie.

Fumiya NAGAI est vice-président du *Shimin gaiko Centre*, une ONG internationale œuvrant pour les peuples autochtones du Japon et défendant leurs droits.

Source : IWGIA 2020 *The Indigenous World*
 Traduit de l'anglais pour le GITPA par **Arnaud NANTA**,
 Directeur de Recherche au CNRS (IAO, Lyon),
 membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie